

Informations de base	
2022/0398(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	
Définition des infractions pénales et des sanctions applicables en cas de violation des mesures restrictives de l'Union	
<b>Subject</b>	
6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 7.30.30 Lutte contre la criminalité 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	03/07/2024
Commission européenne	EUR-Lex	